

MODE D'EMPLOI BASE TAF : FIGURANTS / FIGURANTES

SOMMAIRE

1. Accès à la base TAFp1
 - *Création d'un compte utilisateur*
 - *Informations à fournir*
2. Création d'une fiche de renseignements...p2
3. Suivi de votre fiche p3
 - *Validation*
 - *Modification / mise à jour*
 - *Suppression*

Développée par FilmFrance, en partenariat avec la Maison de l'Image Basse-Normandie, la base TAF (Techniciens – Artistes – Figurants) permet aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de se référencer dans leur région de résidence, et de bénéficier de contacts fournis par les commissions du film et bureaux d'accueil des tournages de France.

D'un territoire à un autre, les règles d'inscription peuvent être différentes. Vous trouverez dans ces documents les règles générales de FilmFrance.

LES RÈGLES SPÉCIFIQUES EN PAYS DE LA LOIRE SONT INDICUÉES EN VIOLET.

L'inscription sous le statut de figurant(e) est exclusivement réservée aux personnes majeures.

La saisie de vos informations se fait en deux étapes :

- * *Création d'un compte utilisateur*
- * *Création de fiche de renseignements.*

SI VOUS NE COMPLÉTEZ PAS TOUTES LES ÉTAPES, L'INSCRIPTION NE SERA PAS VISIBLE PAR LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES PAYS DE LA LOIRE.

→ Utilisation de vos données :

En vous inscrivant dans la base TAF, vous serez recensé(e) dans le fichier de la commission du film locale compétente sur le territoire de votre adresse. Vous autorisez la commission du film présente sur le territoire à transmettre vos coordonnées aux sociétés de production avec lesquelles elles collaborent.

1) ACCÈS À LA BASE TAF

L'accès à la base TAF se fait à l'adresse suivante : www.filmfrance.net (*attention, il arrive parfois que le site internet s'affiche en anglais. Pour y remédier, cliquez sur le drapeau français, en haut à gauche.*)

Cliquez sur **BASE TAF (Techniciens, Artistes et Figurants)** puis « *Cliquez Ici pour accéder à la base TAF* ».

Enfin, cliquez sur le bouton « *S'inscrire* ».

→ La charte d'inscription :

Après avoir lu la charte d'inscription, vous devez cocher la case « j'accepte les termes de la charte d'inscription » afin d'accéder à l'étape suivante.

→ CRÉATION D'UN COMPTE UTILISATEUR

Les rubriques à remplir correspondent à vos informations administratives. Celles-ci apparaîtront sur chacune des fiches que vous pourriez créer. Ces fiches seront transmises aux porteurs de projets : veillez à la remplir au mieux. La saisie de vos informations administratives dirige le choix d'inscription automatiquement dans la région de votre adresse fiscale.

→ INFORMATIONS À FOURNIR

- **Etat civil** : nom, prénom, date et lieu de naissance.
- **Renseignements administratifs** : adresse fiscale (figurant sur les bulletins de salaire), numéro de téléphone, adresse email, statut professionnel, détention du permis de conduire.
- **Création d'un mot de passe** : entre 7 et 16 caractères.

2) CRÉATION D'UNE FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Une fois le compte utilisateur créé, Filmfrance vous propose de vous inscrire dans votre région fiscale et /ou dans une région secondaire de votre choix.

RAPPEL : EN PAYS DE LA LOIRE, SEULS LES FIGURANTS RÉSIDANT DANS LA RÉGION PEUVENT S'INSCRIRE DANS LA BASE « TAF PAYS DE LA LOIRE ». IL N'EST PAS POSSIBLE DE S'INSCRIRE EN RÉGION SECONDAIRE.

Pour créer votre fiche Figurant(e), cliquez sur « s'inscrire » en face du statut Figurant(e). A partir de là, l'inscription se déroule en deux étapes.

ÉTAPE 1 : SAISIE DES INFORMATIONS : COMPÉTENCES, APTITUDES ET EXPÉRIENCES

- **Adresse fiscale** : votre adresse fiscale.
- **Coordonnées artistiques** : si vous possédez un pseudonyme, ou que vous avez un agent, n'hésitez pas à nous l'indiquer.
- **Expériences significatives et récentes** : si vous en avez, renseignez vos diverses expériences en figuration.
- **Aptitudes / Matériel** : théâtre, pratique d'un instrument de musique, savoir-faire (voix-off, chant, doublage, danse...), langues parlées et dans lesquelles vous pouvez jouer...
- **Apparence physique** : taille, poids, couleur des yeux / cheveux, mensurations, particularités tatouages, piercings, cicatrices...)
- **Commentaires** : toute information complémentaire pouvant intéresser un réalisateur, directeur de casting...

ATTENTION À BIEN ENREGISTRER L'ÉTAPE UNE FOIS TOUTES LES CASES REMPLIES !

ÉTAPE 2 : TRANSFERT DE DOCUMENTS OBLIGATOIRES (PHOTOS)

Une fois la fiche de renseignements remplie, vous devez joindre à votre fiche, deux photos. Merci de joindre des photos nettes, récentes, en couleur, de préférence sur fond neutre et où l'on puisse vous reconnaître. Le poids des photos ne doit pas excéder 1.5 Mo et devra être au format JPEG, .jpg/.jpeg.

Une fois les fichiers joints, n'oubliez pas d'enregistrer. Si vous êtes satisfait(e) de votre inscription, vous pouvez alors vous déconnecter (bouton « *déconnexion* » en haut à droite de la page).

SACHEZ QUE LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES PAYS DE LA LOIRE N'A ACCÈS QU'AUX FICHES DONT TOUS LES CHAMPS OBLIGATOIRES SONT RENSEIGNÉS.

POUR QUE VOTRE FICHE FIGURANT(E) SOIT VALIDE, VOUS DEVEZ FOURNIR UNE PHOTO PORTRAIT & UNE PHOTO DE PLAIN-PIED (DE LA TÊTE AUX PIEDS).

3) SUIVI DE VOTRE FICHE

→ VALIDATION

LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES PAYS DE LA LOIRE PROCÈDE À UNE VÉRIFICATION STRICTE DES ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES (DEUX PHOTOS).

SI CES DERNIERS SONT CONFORMES AUX RÈGLES SPÉCIFIQUES DU BAT PAYS DE LA LOIRE, NOUS PROCÉDERONS À LA VALIDATION DE VOTRE FICHE. VOUS RECEVREZ ALORS UNE CONFIRMATION PAR MAIL ; DANS LE CAS CONTRAIRE, NOUS VOUS INFORMONS DES MODIFICATIONS À EFFECTUER PAR MAIL OU TÉLÉPHONE.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE BIEN VÉRIFIER VOTRE BOÎTE DE RÉCEPTION : TANT QUE VOUS NE RECEVEZ PAS DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION, VOUS NE SEREZ PAS INSCRIT(E) DANS LA BASE TAF DES PAYS DE LA LOIRE.

→ MODIFICATION / MISE À JOUR

Vous pouvez à tout moment, décider de modifier votre fiche, grâce à votre login (adresse email utilisée pour l'inscription) et votre mot de passe. La mise à jour régulière de votre fiche est vivement conseillée : aussi, nous vous recommandons de l'effectuer au moins une fois par an.

Après vous être identifié(e) sur la plateforme de Filmfrance, vous pouvez décider de modifier vos informations administratives (cliquez sur « *consulter et modifier votre compte utilisateur* ») et/ou de mettre à jour vos diverses expériences, aptitudes (cliquez sur « *consulter et modifier votre fiche figurant(e)* »).

TOUTE MODIFICATION D'UNE FICHE FIGURANT(E) FERA L'OBJET D'UNE NOUVELLE VALIDATION PAR LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES.

EN PAYS DE LA LOIRE, IL EST INDISPENSABLE DE METTRE À JOUR SA FICHE AU MOINS UNE FOIS PAR AN.

→ MOT DE PASSE OUBLIÉ

Si vous avez oublié votre mot de passe, rendez-vous sur www.filmfrance.net. Un bouton « *mot de passe oublié* » vous permettra de le récupérer.

→ SUPPRESSION

Si vous ne souhaitez plus faire partie de la base TAF Pays de la Loire, vous pouvez, à tout moment, supprimer votre fiche, en vous connectant sur votre compte utilisateur.

CONSÉQUENCE : LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES PAYS DE LA LOIRE NE POURRA PLUS PROPOSER VOTRE FICHE AUX SOCIÉTÉS DE PRODUCTION AYANT DES PROJETS DE TOURNAGE DANS NOTRE RÉGION.

LE BAT SE RÉSERVE LE DROIT DE SUPPRIMER UNE FICHE TAF SI ELLE NE RÉPOND PLUS AUX RÈGLES MISES EN PLACE (RÉSIDENCE PRINCIPALE EN RÉGION, MISE À JOUR DE MOINS D'UN AN...).